



## Grandes cultures



**N°18**  
du 31/05/2022



### Animateur filières

**Céréales à paille / Maïs**  
Khalid KOUBAÏTI  
**FREDON Nouvelle-Aquitaine**  
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

**Oléagineux**  
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**  
e.tourton@terresinovia.fr

**Protéagineux**  
Agathe PENANT / **Terres Inovia**  
a.penant@terresinovia.fr

### Animateurs délégués

**Céréales à paille / Maïs**  
Romain TSCHÉILLER / **ARVALIS**  
r.tscheiller@arvalis.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°xx du xx/xx/xxxx »*

## Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)  
**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**  
Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

### Ce qu'il faut retenir

#### Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : stade limite d'avortement à maturité physiologique (BBCH 75 à 89).
- **Pucerons** : peu présents ; surveillez leur évolution.
- **Tordeuses** : vols importants.
- **Bruches** : risque en cas de températures supérieures à 20°C.
- **Maladies du pois** : risque faible.

#### Maïs

- **Stade** : de 6 à 13 feuilles (BBCH 16 – 19).
- **Limaces** : maïs en majorité hors période de sensibilité, surveillez les jeunes maïs dans les situations favorables.
- **Pucerons** : populations faibles avec présence des auxiliaires.
- **Oiseaux** : maïs majoritairement hors période de sensibilité.
- **Autres ravageurs** : faibles attaques.
- **Pyrale** : le pic de vol est en cours, 1<sup>ères</sup> pontes déposées, à suivre.
- **Sésamie** : le vol régresse, populations larvaires en cours de développement. Surveillez les attaques de sésamies.

#### Blés et orges d'hiver

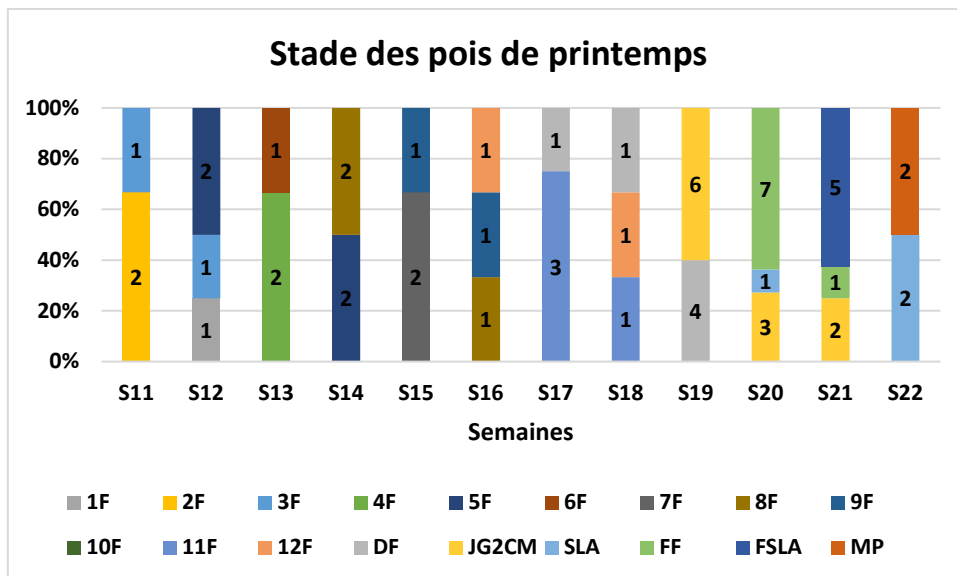
- **Stade** : majorité entre grain aqueux et pâteux-mou (BBCH 71 – 85), les plus avancés sont au stade sur-maturité des graines (BBCH 92).
- **Maladies foliaires** : fin de la période sensible pour la plupart.
- **Fusarioses de l'épi** : hors période de risque.
- **Cécidomyies oranges** : hors période de risque.
- **Pucerons** : à surveiller en fonction des auxiliaires.
- **Ergot, carie et charbon nu** : à surveiller.
- **Rouille noire** : à signaler en cas de présence.

Nbre de parcelles suivies	Pois protéagineux de printemps	Blé tendre	Orges	Maïs
Créées	5 + 7 uniquement tordeuses	68	12	42
Observées	3 + 1	9	2	31

# Pois protéagineux de printemps

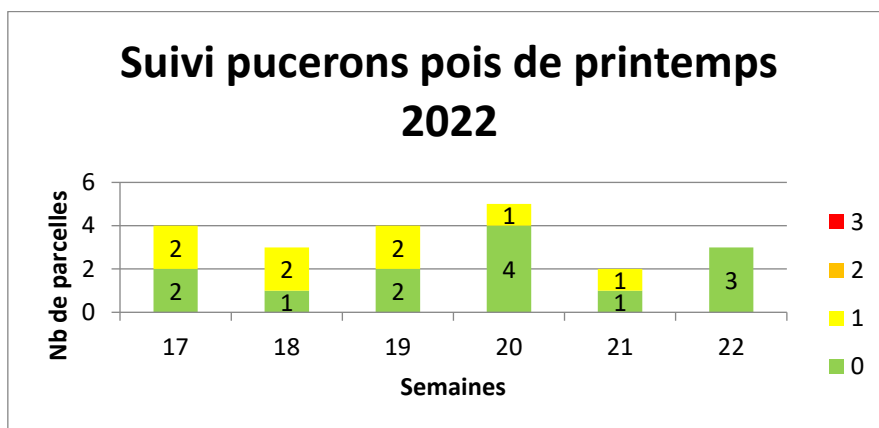
## • Stade

Les pois de printemps sont entre le stade limite d'avortement (BBCH 75) et la maturité physiologique (BBCH 89).



## • Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)

La présence de pucerons verts n'est pas observée cette semaine.



Note 1 : 1 à 10 pucerons par plante

Note 2 : 11 à 20 pucerons par plante

Note 3 : 21 à 40 pucerons par plante

Note 4 : plus de 40 pucerons par plante

### Période de risque :

De manière générale, le puceron vert doit être observé entre les **stades 10 feuilles (BBCH 19) – début floraison (BBCH 61) et fin du stade limite d'avortement (2-3 semaines après la fin floraison) (BBCH 79)**.

Suite aux arrivées précoces des dernières campagnes, il semble néanmoins important de surveiller ce ravageur dès la levée des pois, notamment en cas de temps doux et sec.

### Seuil indicatif de risque :

- **Avant le stade 6 feuilles (BBCH 16)**, le seuil indicatif de risque est **de plus de 10 % de plantes porteuses de pucerons** ;
- **De 6 feuilles à début floraison (BBCH 16 – BBCH 61)**, le seuil indicatif de risque est **de 10-20 pucerons par plante** ;
- **À partir de la floraison (BBCH 61)** le seuil indicatif de risque est de **plus de 30 pucerons par plante**.

Avant toute chose, il s'agit de réaliser une observation de la pression et de son évolution liée au climat (un temps plus frais et/ou pluvieux ralentit la progression des populations) ou à la présence des auxiliaires (coccinelles, syrphes...).

**En présence d'auxiliaires, renouvelez régulièrement le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.**

Astuce : pour faciliter l'observation des pucerons, secouez 2 à 4 plantes au-dessus d'un support clair (type papier rigide format A4). Comptez sur ce support le nombre moyen de pucerons obtenu par plante. Renouvelez l'opération dans d'autres points d'observations.

### Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **faible à moyen** : les pois de printemps qui n'ont pas atteint la maturité physiologique sont encore dans la période de risque, et le temps actuel est favorable à l'activité des insectes, qui restent cependant discrets dans les parcelles.



Surveillez leur arrivée et leur développement.

Les auxiliaires (coccinelles, syrphes...) doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

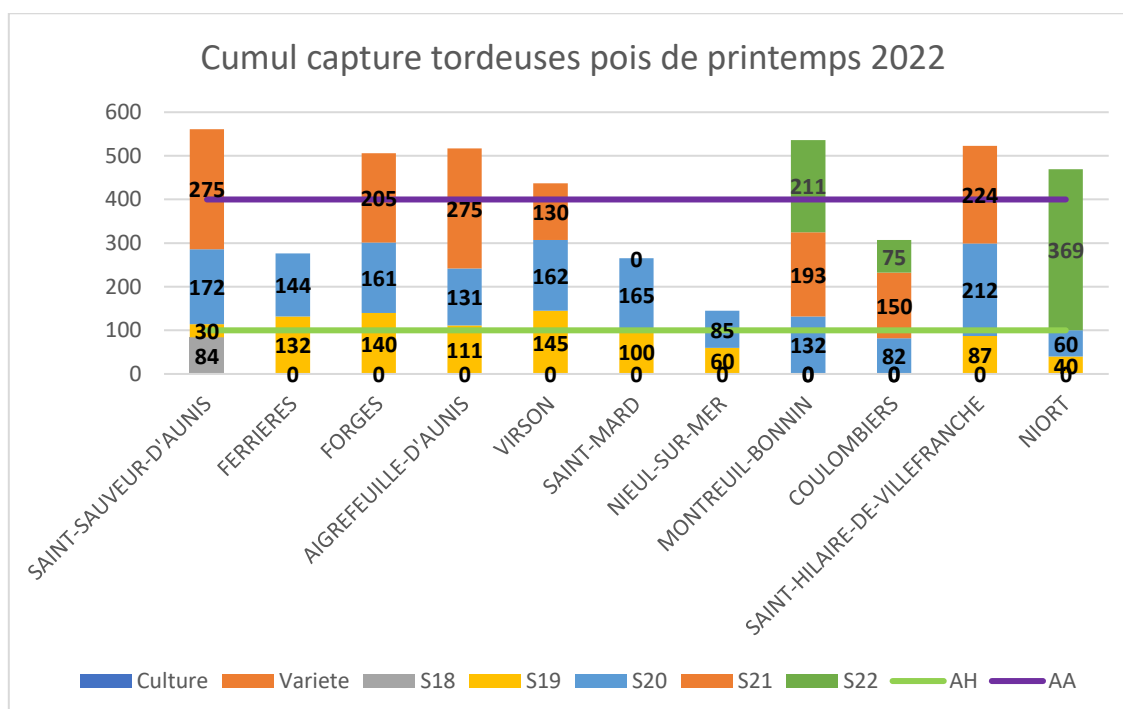
Pour rappel, les pucerons sont vecteurs de viroses, dont les symptômes commencent à être visibles dans les parcelles en fin de floraison.



**Pucerons verts sur pois et symptômes de viroses** (source : Terres Inovia)

### • Tordeuses du Pois (*Cydia Nigricana*)

Des papillons ont été piégés sur trois parcelles de pois de printemps. Les captures vont de 75 à 369 papillons au cours de la semaine. Les seuils pour les pois destinés à l'alimentation humaine et pour l'alimentation animale sont atteints dans certaines parcelles.



**Période de risque :** s'étend de **début floraison à fin floraison (BBCH 61 à BBCH 69).**

**Seuil indicatif de risque :**

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de floraison.**

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de floraison (BBCH 61).**

### Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen à fort selon le débouché** : les pois sortent progressivement de la période de risque mais les vols sont encore importants.

Relevez vos pièges toutes les semaines afin de suivre la dynamique de vol des tordeuses.



### • **Bruche du pois (*Bruchus pisorum*)**

Les parcelles de pois ont atteint et dépassé le stade jeunes gousses 2 cm, stade de sensibilité à la bruche.

**Période de risque :** s'étend du stade jeune gousse 2 cm (JG2) à fin du stade limite d'avortement (BBCH 71 – BBCH 79).

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent 20°C deux jours consécutifs pendant cette période.

### Évaluation du risque

Le risque est considéré comme **moyen à fort selon le débouché** : les pois qui n'ont pas atteint la maturité physiologique sont dans la période de risque et le temps chaud et sec est favorable aux vols.

Les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches, en particulier si les températures maximales atteignent 20°C durant deux jours consécutifs.



### • **Mildiou du pois (*Peronospora pisi*)**

La maladie n'est pas observée cette semaine.

**Période de risque :**

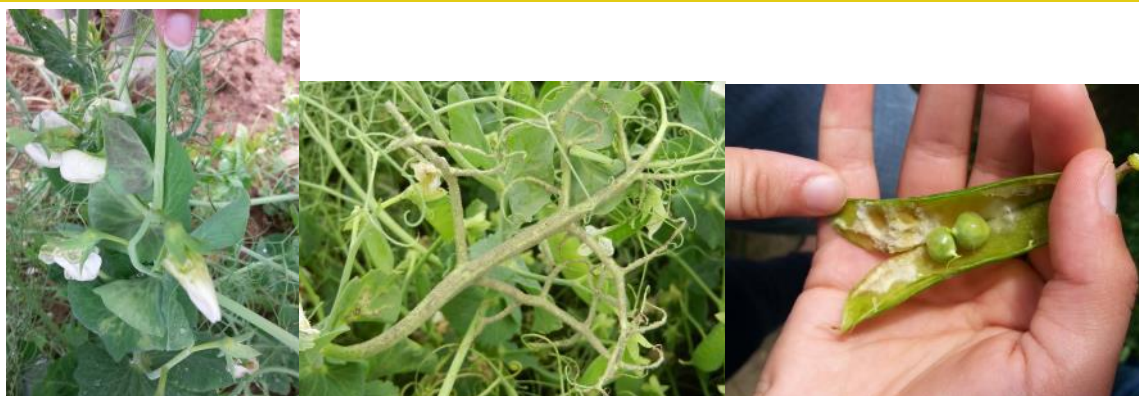
Le mildiou du pois doit être observé :

- De la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires (BBCH 09 à BBCH 18) ;
- Du stade 9 feuilles au stade limite d'avortement pour les contaminations secondaires (BBCH 19 à BBCH 79).

### Évaluation du risque

Le risque est **faible**

Un temps couvert et doux favorise le développement du mildiou, qui est néanmoins peu préjudiciable à la culture. Le temps sec et ensoleillé lui est défavorable.



**Mildiou sur pois** (source : Terres Inovia)



- **Ascochyte du Pois (*Ascochyta pinodes*)**  
(Anciennement nommée Anthracnose)

La maladie n'est pas observée cette semaine.

Attention à ne pas confondre ascochyte et virose.



**Virose sur pois – symptômes visibles en haut de la tige** (source : Océalia)

**Ascochyte sur pois – symptômes partant du bas de la plante**

**Période de risque :**

Les symptômes doivent être surveillés :

Sur le **pois de printemps**, du **stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (BBCH 19 à BBCH 79)**.

**Évaluation du risque**

Le risque est considéré comme **faible** : la maladie est très peu présente pour le moment, mais les pois qui n'ont pas atteint la maturité physiologique sont dans la période de risque. À surveiller en cas de pluie.

- **Botrytis du pois (*Botrytis cinerea*)**

La maladie n'est pas observée cette semaine.

**Période de risque :**

Les symptômes doivent être surveillés à partir des **premières chutes de pétales**, donc de la floraison **jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**, c'est-à-dire fin floraison + 2-3 semaines (BBCH 79).

L'arrivée du botrytis coïncide avec la chute des pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. En conditions douces et humides, la maladie peut se développer.

**Évaluation du risque**

Le risque est considéré comme **faible** : les parcelles sortent de la période de risque et le temps sec n'est pas favorable à l'apparition de la maladie. A surveiller en cas de pluie.

- **Autres maladies du pois**

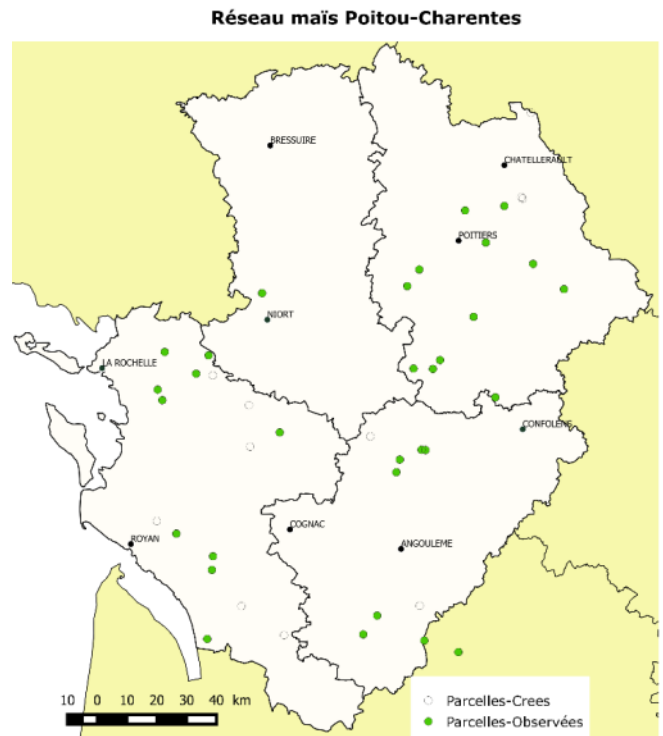
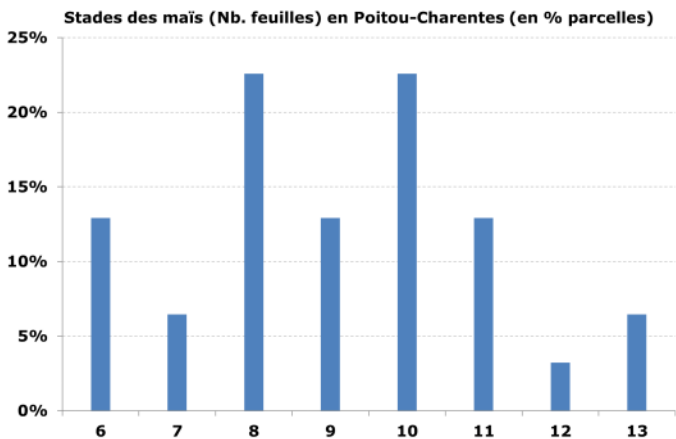
La présence de premières tâches d'oïdium est signalée. L'oïdium n'a pas d'impact sur le rendement, mais peut retarder la maturité et gêner à la récolte.

# MAÏS

## • Situation

Les températures et notamment les pluies du 22-23 mai ont été profitables pour le développement des maïs. Les parcelles du réseau sont entre 6 et 13 feuilles (BBCH 16 – 19), la majorité des parcelles est à 8 - 9 feuilles. Les maïs les plus avancés sont à 13 feuilles (Charente-Maritime).

Certains maïs, notamment en Charente-Maritime, montrent de forts salissements en vivaces (chardons, liserons) ainsi qu'en graminées. Le datura est déjà présent dans de nombreuses parcelles.



## • Limaces

La majorité des maïs sont actuellement à des stades pouvant supporter les attaques de limaces.

### Évaluation du risque

Les populations de limaces, actuellement faibles, combinées au stade avancé pour la majorité des maïs rendent le risque faible.

Surveillez les limaces uniquement sur les maïs les plus jeunes et en cours de levée.

## • Oiseaux déprédateurs

Avec l'avancement des stades, les dégâts d'oiseaux s'amenuisent. Cependant, dans les secteurs à fortes pressions, des dégâts ont été signalés la semaine dernière sur des maïs jusqu'à 8 feuilles.

La visite des parcelles pendant les heures d'activité de ces prédateurs et la pose d'effaroucheurs restent des solutions efficaces pour limiter les dégâts, à condition de ne pas les installer trop tôt avant leur arrivée, d'éviter le plus possible l'accoutumance des oiseaux, de les disposer en nombre suffisant et de les déplacer régulièrement.

La présence de populations importantes, notamment dans un environnement favorable, nécessite le déploiement d'autres moyens de régulations. **Surveillez vos parcelles.**

**Signalez les dégâts occasionnés aux cultures par les oiseaux [ICI](#).**

## • Pucerons

Les *Methopolophium* et les *Sitobion* sont présents dans 4 des 9 parcelles observées. Mais leur nombre est généralement faible et en dessous du seuil indicatif du risque.




De nombreux auxiliaires, comme les [aphidius](#) ou les coccinelles sont maintenant présents en parcelles.

Les observations des plantes de maïs réalisées par la FREDON-NA en Vienne et en Charente montrent la présence de feuilles en forme de trident. Ces symptômes sont caractéristiques de la présence ou du passage du *Methopolophium* sur ces plantes.

### Périodes et seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous, une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs du risque.



Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
 <i>Methopolophium</i>	Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. <b>Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées.</b> Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.	Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. <b>Observez à la face inférieure des feuilles</b>
 <i>Sitobion avenae</i>	Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des <b>cornicules qui sont noires</b>	Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
 <i>Rhopalosiphum padi</i>	Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. <b>Zone rougeâtre</b> foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).



### Évaluation du risque

Les populations sont maintenues pour le moment à un niveau faible, le risque est faible. Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller en prenant en compte également la présence des auxiliaires.

## • Autres ravageurs

Taupin : des attaques faibles sont notées dans 2 des 11 parcelles du réseau.

Noctuelles Terricoles : aucune nouvelle attaque n'est notée.

Oscinies : des attaques en trace sont notées dans 2 des 9 parcelles observées.

Cicadelles : les attaques sont ralenties. Elles sont notées sur les feuilles basses jusqu'à la 4<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> feuille dans 2 des 6 parcelles observées.

Altises (petites) : lors de la 1<sup>ère</sup> quinzaine de mai quelques attaques de petites

altises ont été signalées dans quelques parcelles. Ces attaques correspondent à des perforations et décapages sur les plantules du maïs de 2-5 feuilles sans conséquences sur la croissance des plantes.

Léma : leurs attaques sont signalées dans quelques parcelles. Ces attaques sont généralement sans incidence sur le maïs.





## • Pyrale

Pièges à Phéromone : pour les 27 pièges en place, le vol est en forte progression. Les captures sont enregistrées dans 17 pièges :

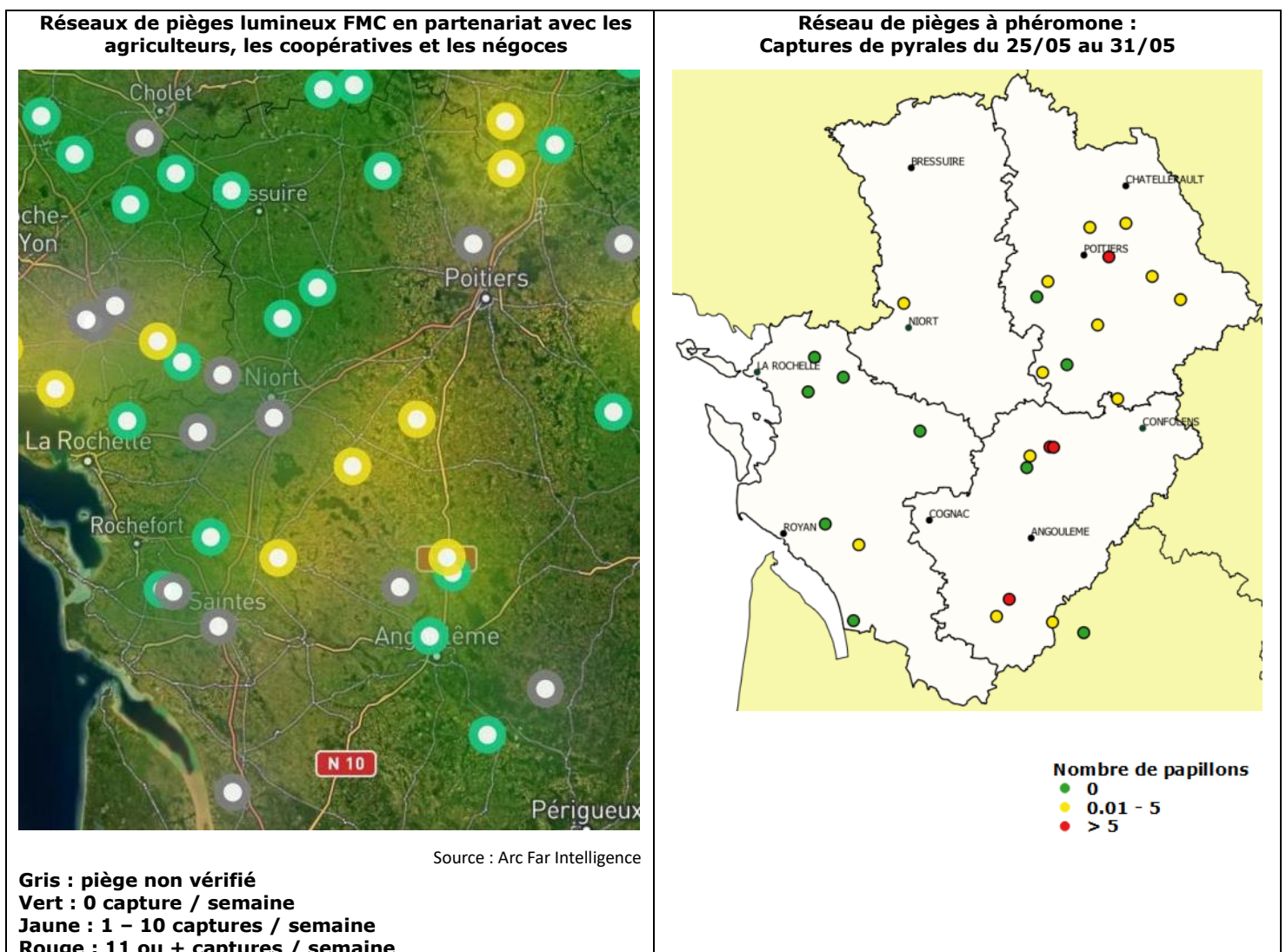
- 6 sur les 8 en Charente et limitrophe en Dordogne,
- 1 sur les 7 pièges en Charente-Maritime,
- 1 sur 1 piège en Deux-Sèvres,
- 9 sur 11 pièges en Vienne.

Pièges lumineux : des captures sont enregistrées dans 2 des 3 pièges lumineux.

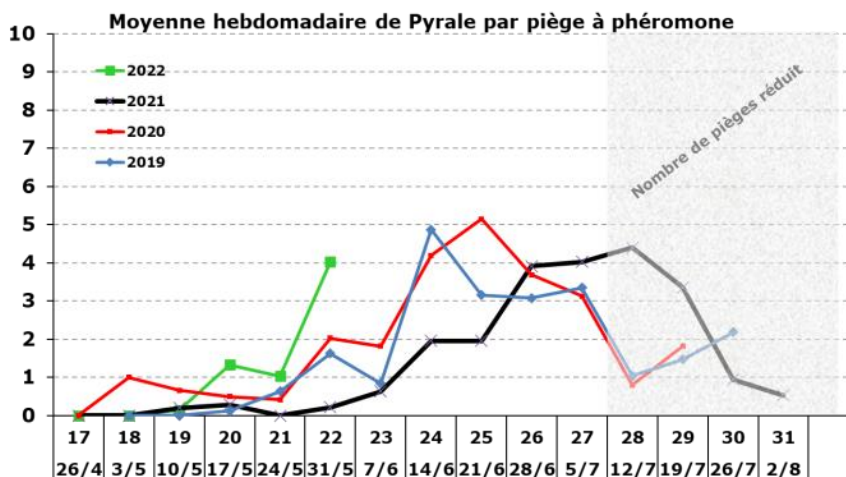
Le réseau de pièges lumineux de FMC montre aussi le prolongement du vol dans les 4 départements de Poitou-Charentes. Ces captures sont généralement faibles.

Autres observations :

Les observations réalisées en nord Charente révèlent la présence des pontes de pyrales sur 2 à 7 % des plantes pour les 5 parcelles examinées. Aucune attaque révélant la présence des larves n'est détectée.



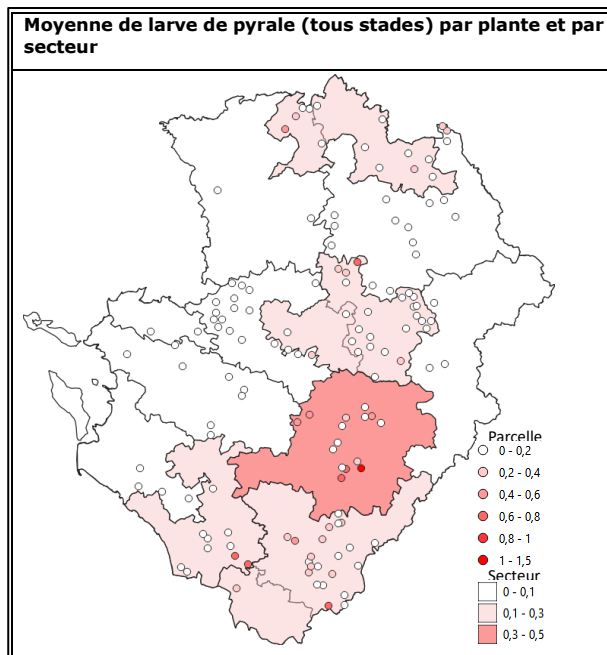




### Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 ([BSV GC PC n°40-bilan maïs 2021](#)), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooptiques (nuisibilité si > 10 %).

**Rappel :** les populations larvaires hivernantes (larves des derniers stades pouvant passer l'hiver) observées au moment de la prospection sont en-dessous d'une larve pour 10 plantes dans la majorité des secteurs. Elles sont moins importantes dans les départements 79 et 86 que dans les départements 16 et 17. Le suivi du vol et les observations (pontes et larves) restent les principaux critères pour l'évaluation du risque pour cette campagne.



### Évaluation du risque

Les réseaux de piégeage confirment bien la progression du vol de la pyrale notamment en Charente et en Vienne. Les pontes ont débuté depuis une semaine en nord-Charente et sud-Vienne (et quelques jours auparavant en sud-Charente et Charente-Maritime).

Le risque pyrale est à considérer actuellement en Charente et sud Vienne. En Charente-Maritime, les prospections de 2021 et les faibles captures observées réduisent le risque lié à ce ravageur. Par ailleurs, du fait de la prédominance de la sésamie dans l'ensemble de Poitou-Charentes, l'évaluation du risque sésamie devient prioritaire à celle de la pyrale.



### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/2022-402 du 20/05/2022

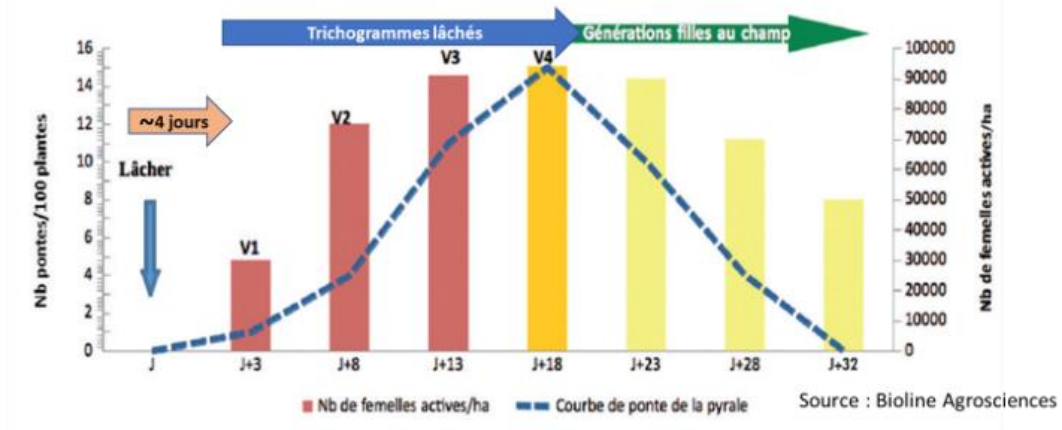
<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-402/telechargement>

### Rappel sur l'utilisation des Trichogrammes pour la lutte contre la pyrale :

La gestion de la pyrale avec les trichogrammes est possible mais l'émergence des adultes de trichogrammes doit coïncider avec l'arrivée effective des pyrales (femelles) de façon à ne pas rater le début de ponte et à bien couvrir la période de ponte. Le positionnement de ces organismes vivants (au stade optimal du ravageur) nécessite au préalable une organisation et donc une anticipation suffisante des débuts de vol du ravageur.

En absence de cage à chrysalides, il est important de déterminer le début de vol effectif. S'il est confirmé, le déploiement des trichogrammes pourra être envisagé seulement quelques jours après.

Les trichogrammes ne sont pleinement efficaces qu'après 3 à 4 jours après le lâcher: le lâcher doit donc se faire avant même les 1<sup>ère</sup> pontes de pyrale



## • Sésamie

Pièges à phéromone : pour les 27 pièges en place, la sésamie est capturée dans 20 pièges cette semaine (contre 20 sur 22 la semaine dernière). Les captures de cette semaine varient de 1 à 15 sésamies par piège.

Pièges lumineux : des captures sont enregistrées dans 2 des 3 pièges lumineux.

Le réseau de pièges lumineux de FMC montre aussi un vol dans les 4 départements de Poitou-Charentes. Les captures sont généralement faibles et moins importantes que celles de la semaine dernière.

En tenant compte du début du vol et des températures, la ponte est en cours plus particulièrement dans le sud Poitou-Charentes.

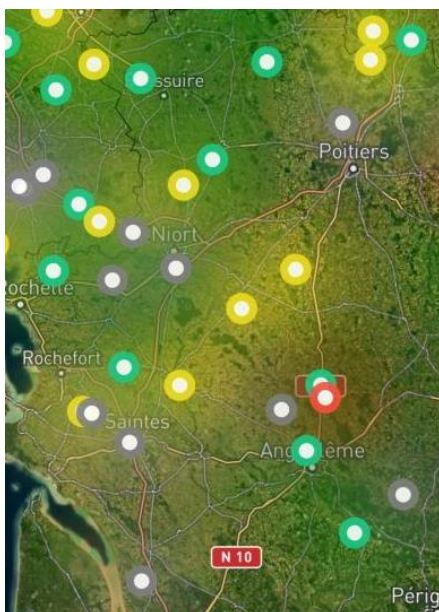
### Informations modèle :

Les indications du modèle de développement de la sésamie (anciennement Nona) montrent que le vol est réalisé à 89, 83, 79 et 61 % respectivement à Saintes, Chalais, Niort et Poitiers.

Quant aux populations larvaires (de L1 à L3) ou œufs engendrés par ce vol, elles sont plus importantes dans la partie sud que vers le nord. Les œufs et les larves baladeuses représentent 81, 74, 68 et 49 % des populations respectivement à Saintes, Chalais, Niort et Poitiers. Les larves de stade L4 (non baladeuses) commencent juste à se former sur le site de Saintes.



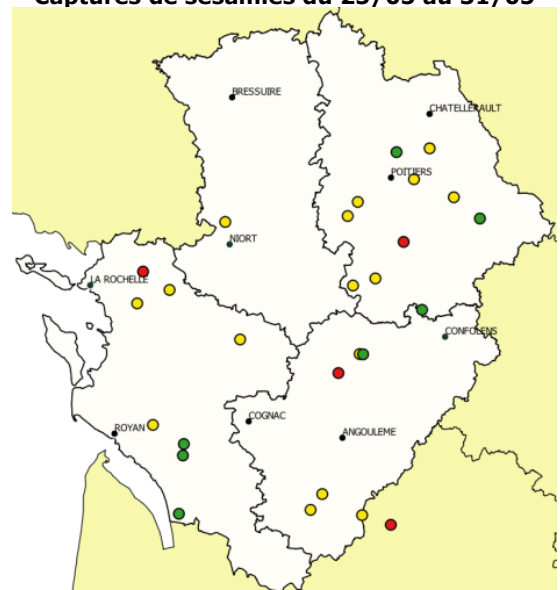
### Réseaux de pièges lumineux FMC en partenariat avec les agriculteurs, les coopératives et les négoce



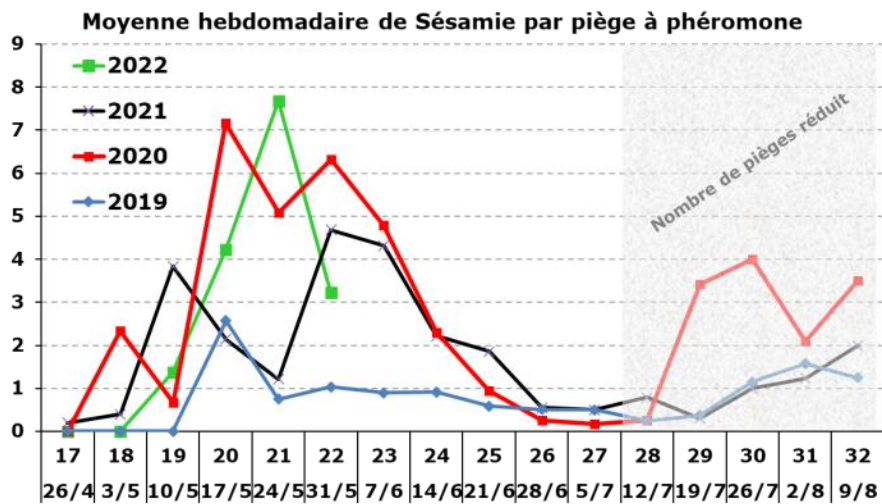
Source : Arc Far Intelligence

Gris : piège non vérifié  
Vert : 0 capture / semaine  
Jaune : 1 - 10 captures / semaine  
Rouge : 11 ou + captures / semaine

### Réseau de pièges à phéromone : Captures de sésamies du 25/05 au 31/05



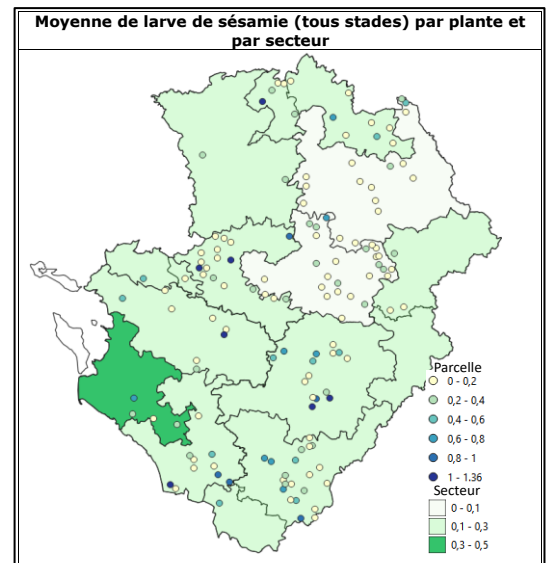
Nombre de papillons  
● 0  
● 0.01 - 5  
● > 5



### Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 ([BSV GC PC n°40-bilan maïs 2021](#)), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également basé sur l'observation des pieds de pontes.

**Rappel** : comme pour la pyrale, les populations larvaires hivernantes de sésamie (larves des derniers stades pouvant passer l'hiver) observées au moment de la prospection sont en-dessous d'une larve pour 10 plantes dans la majorité des secteurs. Elles sont moins importantes dans les départements 79 et 86 que dans les départements 16 et 17. Le suivi du vol et les observations (pontes et larves) restent les principaux critères pour l'évaluation du risque pour cette campagne.



### Évaluation du risque

Le vol des sésamies est généralisé et diminue d'intensité par rapport à la semaine dernière. Le pic de vol a été atteint la semaine dernière. La proportion de population d'œufs ou de larves baladeuses (sensibles en cas de lutte) devient importante pour la mise en place de la lutte dans les situations à risque.

Les conditions climatiques restent favorables au maintien du vol, la ponte et pour le développement larvaire.

Le risque sésamie est à prendre en considération notamment dans la partie sud du Poitou-Charentes. Il prédomine sur celui de la pyrale dans la majorité des situations en Poitou-Charentes. Le suivi du vol des prochaines semaines est important pour la continuité de l'évaluation du risque.



# Blés et orges d'hiver

## • Stade phénologique et état de la culture

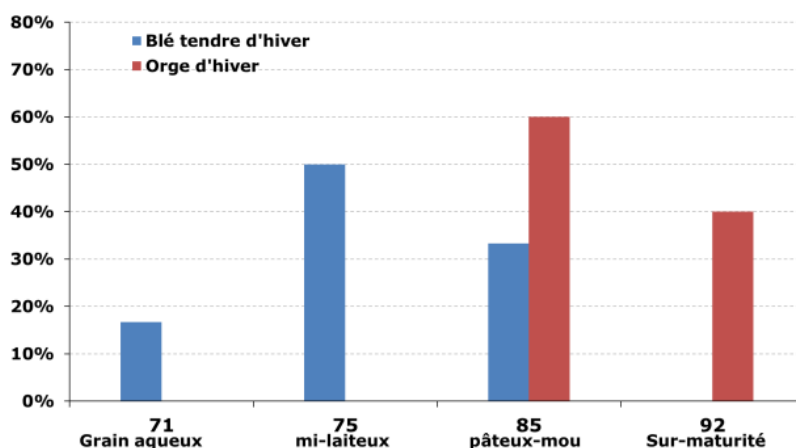
Les blés d'hiver sont majoritairement entre la phase développement et celle de maturation des graines (BBCH 71 – 85).

Les orges d'hiver sont en cours de maturation et début Sénescence des graines. Elles sont hors période de risque pour les maladies foliaires.

Le stress hydrique avec un dessèchement foliaire précoce est palpable dans de nombreuses situations. Hormis des plantes échaudées visibles dans plusieurs parcelles, la situation sanitaire est satisfaisante pour le moment compte tenu du printemps sec. Néanmoins, nous avons noté la semaine dernière une présence anormale de rouille brune à cette époque dans quelques parcelles notamment dans les Charentes.

De nombreuses parcelles du réseau ont été protégées contre les maladies foliaires, il est important d'en tenir compte dans votre lecture des observations ci-dessous.

Stades des Céréales en Poitou-Charentes (en % parcelles)



## • Maladies foliaires

Peu de notations de maladies sont remontées dans la base pour cette semaine. On note la présence de quelques symptômes de septoriose et d'oïdium dans quelques parcelles.

### Évaluation du risque

La majorité des céréales termine son cycle de végétation et les parcelles de blé arrivent en fin de période de sensibilité aux maladies foliaires. Par ailleurs, en Poitou-Charentes, ce cycle est fréquemment écourté par l'échaudage qui réduit la période de protection à couvrir. Surveillez l'évolution des maladies foliaires notamment des rouilles et de la septoriose pour les situations tardives.



### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/2022-402 du 20/05/2022

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-402/telechargement>

## • Fusarioses de l'épi

La majorité des parcelles a dépassé la période de forte sensibilité aux fusarioses.

Le risque fusariose (*F. roseum*) dépend très largement d'un climat pluvieux pendant la floraison du blé. Mais sa gravité reste pour une part liée au potentiel infectieux du sol (précédent cultural et enfouissement ou non des résidus de récolte) et à la sensibilité variétale liée au risque *F. graminearum* et non *Microdochium*. Les observations à la parcelle ne sont pas utiles pour la gestion de la maladie.

Néanmoins, l'évaluation du risque est importante et il faut s'en préoccuper tôt (avant le semis) pour limiter les facteurs de risques agronomiques (Cf. [BSV NAGrandes-Cultures-PC 17](#))

### Évaluation du risque

Les blés tendres comme pour les blés durs sont **hors période de risque**, le risque dépendant de la situation agronomique et de la coïncidence entre la floraison des blés et les périodes pluvieuses. Cependant, la gestion optimale du risque liée à cette maladie s'effectue en début floraison (précédent une période pluvieuse).

**Rappel** : les observations à la parcelle (des symptômes) ne sont pas utiles à l'évaluation du risque car, en présence de symptômes, la lutte est inefficace (car trop tardive).



### Méthodes alternatives (*F. roseaum*) :

Adaptez l'itinéraire technique en choisissant un précédent, une gestion des résidus et un travail du sol adaptés. Le choix d'une variété peu sensible est également un facteur décisif.

### • Cécidomyies orange

La majorité des blés est hors période de sensibilité pour ce ravageur.



### Méthodes alternatives :

Adaptez l'itinéraire technique en choisissant des variétés résistantes. Ces dernières n'empêchent pas les adultes de voler mais inhibent le développement des larves au niveau du grain, d'où l'absence de dégâts.

### • Pucerons

Sur les épis, ils sont observés dans 5 des 7 parcelles. Le taux de colonisation a progressé, puisque 3 parcelles, dont 2 au stade pâteux-mou (BBCH 85 : hors risque), sont au seuil indicatif du risque. Cependant, la présence des auxiliaires (Syrphes, coccinelles, micro-hyménoptères parasitoïdes, chrysopes, et aphidolètes, ...), notamment des larves de syrphes, est signalée dans plusieurs parcelles.

**Période de risque :** épiaison (BBCH 51) à grain pâteux (BBCH 83).

**Seuil indicatif du risque :** 1 épi sur 2 colonisé par au moins 1 puceron.



### Évaluation du risque

Certaines parcelles sont encore en période de risque. Le risque est actuellement faible à modéré selon l'avancement de la maturation et la présence des auxiliaires.

Observez la présence des pucerons sur les épis ainsi que la présence des différents auxiliaires pour vérifier la régulation naturelle avant l'arrivée en période de risque. La forte présence d'auxiliaires devrait suffire à réguler les populations.

### • L'ergot des céréales

L'ergot est un champignon qui peut toucher les graminées cultivées (céréales à paille, graminées fourragères) et graminées sauvages. Les symptômes apparaissent au niveau des épis sous la forme de sclérotés (forme de conservation du champignon provoquant une masse de couleur pourpre à noir, se formant à la place des grains). Les **contaminations** se font **au moment de la floraison**, les symptômes, contrairement au charbon nu, sont observables l'année de la contamination et sont bien visibles en fin de cycle. Les sclérotés se conservent dans le sol plusieurs années et peuvent donc, si aucune mesure de gestion n'est mise en place, recontaminer les parcelles de céréales chaque année. La présence de graminées sauvages ou adventices contaminées dans les parcelles peut également être un facteur aggravant (plantes relais).

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir de la fin floraison et jusqu'à la récolte**, c'est d'ailleurs à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

On parle peu de la perte de rendement provoquée par l'**ergot** car sa nuisibilité est surtout liée à sa **production d'alcaloïdes toxiques pour l'homme et les animaux (provoquant : hallucinations, vasoconstrictions, problèmes respiratoires...)**. Actuellement, une réglementation au niveau européen fixe les **teneurs maximales autorisées** dans les lots de céréales brutes (à l'exception du maïs et du riz) à 0,5 g de sclérotés d'ergot par kg de grains pour l'alimentation humaine, 1 g/kg pour l'alimentation animale et maximum 3 sclérotés (ou fragments) pour 500 g de semences de base.



**Ergot**

(Crédit Photo : S. Désiré - Fdgdon64)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, une nouvelle réglementation est entrée en vigueur, faisant baisser la teneur maximale réglementaire de sclérotés d'ergot par kg de céréales brutes à 0,2 g pour l'alimentation humaine.

Pour connaître les mesures à mettre en place pour la gestion de l'ergot dans les céréales, consultez la note technique via le lien ci-dessous et n'hésitez pas à informer l'animateur du bulletin pour tout soupçon de la présence d'ergot dans vos parcelles.

Note technique Ergot des céréales disponible sur le [site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine](#) dans la rubrique Grandes-Cultures.

📖 Consultez la fiche « [Ergot du seigle](#) » du Guide de l'Observateur

### • Les caries du blé

Les caries sont des champignons qui se développent principalement sur les blés. En France, plusieurs espèces peuvent être rencontrées : *Tilletia caries* (la plus courante), *Tilletia foetida* et *Tilletia controversa* (la carie naine).

Une autre carie peut également provoquer des dégâts sur les blés, c'est *Tilletia indica* appelée aussi la carie de Karnal. Cette dernière n'a, à ce jour, encore jamais été détectée en France et est à ce titre un Organisme de Quarantaine Réglementé (OQR).



Grains sains à gauche, grains cariés à droite  
(Crédit Photo : B. Seguin - Arvalis)

A noter également que l'exportation de céréales cariées est impossible vers certains pays qui demandent que les lots envoyés soient indemnes de cette maladie.

**La différenciation de ces espèces étant impossible à l'œil nu, il convient en cas de doute d'en informer rapidement la DRAAF/SRAL de votre région pour qu'une expertise soit menée.**

La **transmission de la maladie** se fait principalement par les **grains** ou via un **sol contaminé** (le champignon peut s'y conserver de 5 à 10 ans). Les **symptômes** peuvent apparaître à partir de l'épiaison et peuvent se présenter sous différentes formes : plantes plus courtes, couleur plus soutenue, **épi aplati, ébouriffé avec des reflets bleuâtres**. A la récolte, les **grains cariés** peuvent être entièrement **remplis d'une poussière noire** (teliospores du champignon) et s'écrasent à la moindre pression. Une **odeur de poisson pourri** peut également émaner des grains.

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir du stade épiaison et jusqu'à la récolte**, comme l'ergot, c'est à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

La perte de rendement est importante : les lots de semences cariés sont déclassés pour des raisons sanitaires (impropre à la commercialisation et à l'utilisation en semences et limitation de la propagation de la maladie). Les lots sont détruits par incinération. La mise en place de mesures prophylactiques est fortement recommandée pour éviter tous problèmes de contamination les années suivantes.

📖 Consultez la fiche « [Caries du blé](#) » du Guide de l'Observateur

## IMPORTANT

**Pour les trois maladies, ergot, charbon nu et caries, aucune lutte n'est possible en végétation, seule la mise en place de mesures prophylactiques permet de limiter les contaminations. L'utilisation de semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis avec symptômes, est à proscrire.**

### • Rouille noire

En 2021, de nombreux cas de **rouille noire** ont été signalés tardivement sur blé tendre dans différentes régions (Centre, Ile-de-France, Bourgogne, Hauts-de-France) dont une, proche de la Nouvelle-Aquitaine, puisqu'un signalement a été fait dans le Gers (Occitanie) début juin 2021.

La rouille noire des graminées est une maladie très ancienne, causée par le champignon *Puccinia graminis*, responsable de pertes importantes de rendement en cas d'attaque précoce. Cette maladie avait quasiment disparu en France dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Elle avait refait l'actualité dans le



monde au début des années 2000 avec l'apparition d'une nouvelle race virulente en Ouganda en 1999 (race dénommée Ug 99) qui s'était développée ensuite au Kenya, en Ethiopie, au Yémen, en Iran, etc.



Rouille noire sur feuilles  
(source INRAE)



Rouille noire sur tiges  
(source Soufflet)

Depuis 2013, des cas de contaminations plus ou moins sporadiques ont été régulièrement rapportés en Europe : Sicile, Allemagne, Danemark, Suède, Angleterre, etc.

Afin de surveiller cette maladie pour anticiper les risques d'épidémie dans le futur, le GEVES (Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences) développe des actions dans le cadre du projet H2020 Rustwatch. Ce projet européen sur 4 ans, piloté par l'Université d'Aarhus au Danemark, a pour objectif de développer un nouveau système européen d'alerte précoce pour les rouilles du blé (rouilles jaune, brune et noire), basé sur une approche multi-acteurs et multi-réseaux.

Comme le montre la carte ci-contre, présentant les groupes génétiques (clade en anglais) identifiés en Europe entre 2013 et 2020, une structuration géographique se dessine entre les différentes zones du continent européen.

Le clade III-B (en orange sur la carte) domine en Italie et dans les Balkans.

Le clade IV-B (bleu clair) est prépondérant en Europe de l'ouest.

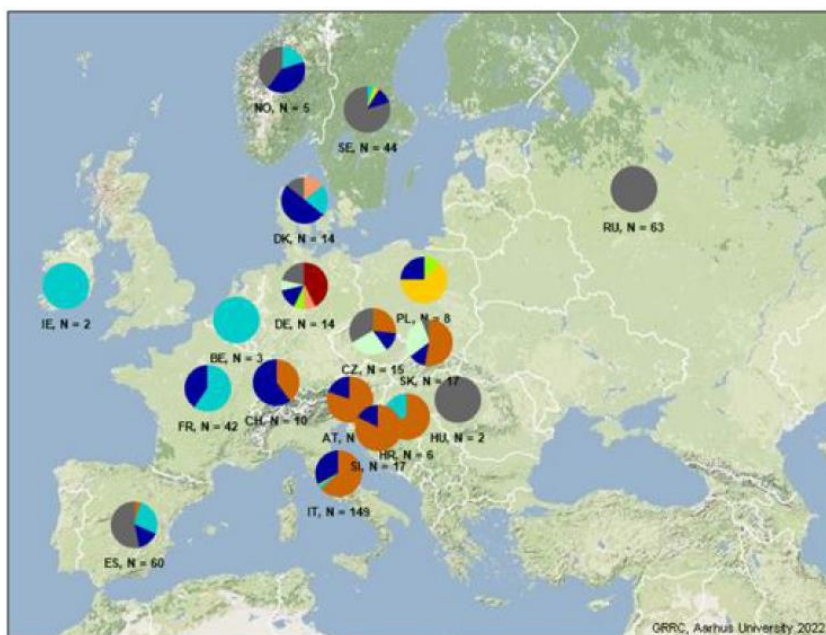
Le clade IV-F (bleu foncé) est plus ou moins présent selon les zones.

Chaque clade est associé à une ou plusieurs races et à des profils de virulences différents entre eux et avec celui de la race Ug 99.

Le réchauffement climatique devrait accentuer le développement de la rouille noire dans l'Europe de l'Ouest. Ce projet a montré qu'environ  $\frac{3}{4}$  des variétés européennes sont sensibles à ces races. Si les attaques s'amplifiaient et devenaient plus précoces, les pertes de rendement pourraient être plus importantes, sans protection chimique.

Le GEVES réfléchit à une possible prise en compte de l'évaluation de la résistance à la rouille noire pour l'inscription future au catalogue français des variétés.

Source : LA LETTRE D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 148 DE LA DRIAIF ÎLE-DE-FRANCE • AVRIL 2022



## Guide de l'observateur Maïs pour vous aider

Un guide de l'Observateur *maïs* a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque parasite, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres parasites. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du parasite. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par parasite** : [Guide observateur maïs](#).

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :** Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bien aimé négoce, CA 16, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejeus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop de Matha, Coop Sèvre et Belle, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, GEVES, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terrena Innovation, Terres Inovia.

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*